

BACCALAURÉAT GÉNÉRAL

ÉPREUVE D'ENSEIGNEMENT DE SPÉCIALITÉ

SESSION 2025

Sciences économiques et sociales

JOUR 1

Durée de l'épreuve : **4 heures**

L'usage de la calculatrice et du dictionnaire n'est pas autorisé.

Dès que ce sujet vous est remis, assurez-vous qu'il est complet.
Ce sujet comporte 11 pages numérotées de 1/11 à 11/11.

Le candidat traite au choix le sujet de dissertation ou de l'épreuve composée.

Il indique sur sa copie le sujet choisi.

Dissertation s'appuyant sur un dossier documentaire

Il est demandé au candidat :

- *de répondre à la question posée par le sujet ;*
- *de construire une argumentation à partir d'une problématique qu'il devra élaborer ;*
- *de mobiliser des connaissances et des informations pertinentes pour traiter le sujet, notamment celles figurant dans le dossier ;*
- *de rédiger, en utilisant le vocabulaire économique et social spécifique approprié à la question et en organisant le développement sous la forme d'un plan cohérent qui ménage l'équilibre des parties.*

Il sera tenu compte, dans la notation, de la clarté de l'expression et du soin apporté à la présentation.

SUJET

Ce sujet comporte quatre documents.

Les classes sociales sont-elles le seul élément de structuration de la société française actuelle ?

DOCUMENT 1

Salaire net moyen annuel en équivalent temps plein (EQTP) selon différents critères en 2019, en euros

	Femmes	Hommes	Écart relatif ² (en %)
Âge			
Moins de 25 ans	17 930	19 210	6,7
25-39 ans	24 460	27 660	11,6
40-49 ans	28 190	34 270	17,7
50-54 ans	28 280	35 740	20,9
55 ans ou plus	29 520	38 740	23,8
Diplôme			
Pas de diplôme	19 590	23 260	15,8
Diplôme inférieur au baccalauréat	21 460	25 650	16,3
Baccalauréat à bac +2	25 570	31 000	17,5
Bac +3 ou plus	36 190	50 140	27,8
Catégorie socioprofessionnelle			
Cadres ¹	42 820	52 950	19,1
Professions intermédiaires	27 230	30 690	11,3
Employés	20 860	22 850	8,7
Ouvriers	19 580	22 930	14,6
Ensemble	26 430	31 510	16,1

Champ : France hors Mayotte, ensemble des salariés hors salariés agricoles, apprentis et stagiaires.

1 : cadres : y compris les chefs d'entreprise salariés.

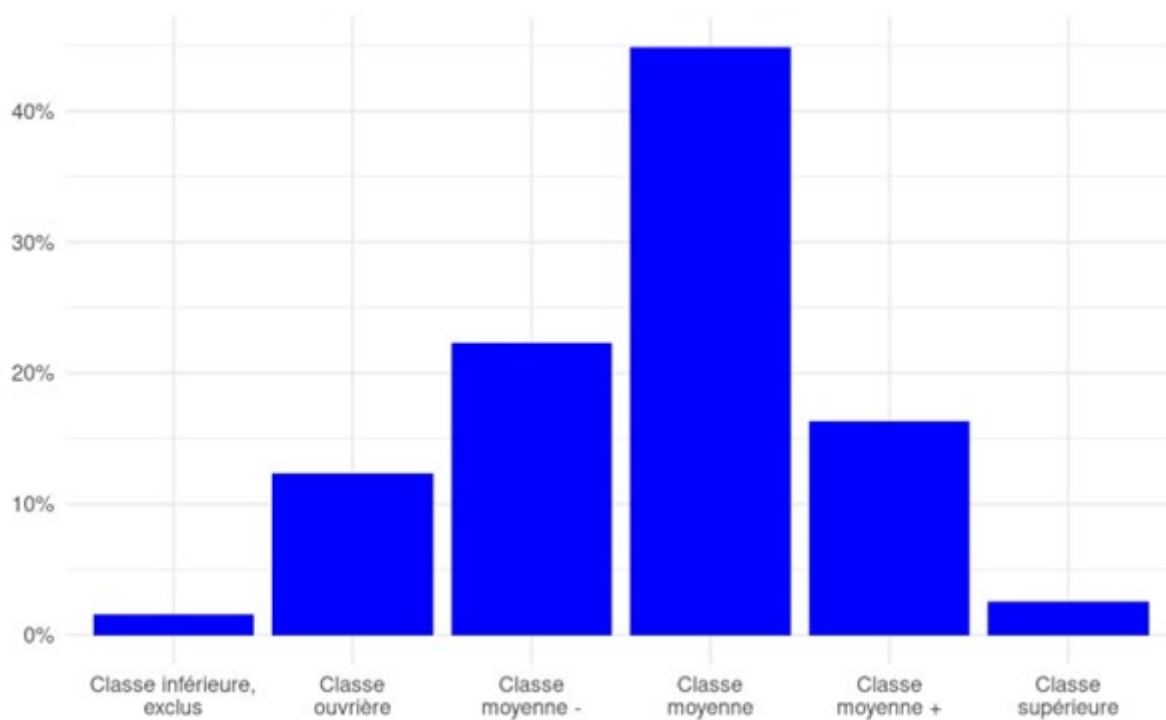
Source : d'après INSEE Références, *Femmes et hommes, l'égalité en question*, 2022.

2 : l'écart relatif est l'écart en % du salaire des femmes par rapport à celui des hommes. Le salaire net annuel en EQTP des femmes est en moyenne inférieur de 16,1 % à celui des hommes en 2019.

DOCUMENT 2

Sentiment d'appartenance à une classe sociale en France en 2019 (en %)

« À quelle classe sociale diriez-vous que vous appartenez ? »



Source : Dylan ALEZRA et Claudia SENIK, *La France, société de classes moyennes ou pyramide inégalitaire ?*, Observatoire du Bien-être du CEPREMAP, mai 2022.

Classe moyenne - : classe moyenne inférieure.

Classe moyenne + : classe moyenne supérieure.

Champ : enquête auprès d'un échantillon national représentatif de 1674 individus.

DOCUMENT 3

Niveau de vie médian et taux de pauvreté dans quelques départements français en 2021

Nom du département	Niveau de vie annuel médian (en euros)	Taux de pauvreté (en %) au seuil de 60 % du niveau de vie médian
Seine-Saint-Denis	19 020	28,4
Martinique	19 770	26,8
Aude	20 510	20,8
Loire-Atlantique	24 120	10,5
Isère	24 270	11,8
Haute-Savoie	28 120	9,5
Yvelines	28 130	10,5
Hauts-de-Seine	29 720	12,4
Paris	29 730	15,6

Source : d'après INSEE, 2021.

DOCUMENT 4

Embouteillages sur les routes des stations de ski, météo des neiges, risques d'avalanches ou dangers du hors-piste... Chaque année, à l'approche des vacances de février, les sports d'hiver occupent l'espace médiatique. Est-ce pour autant une activité accessible au plus grand nombre ? Pas vraiment, car en réalité moins d'un Français sur dix part en « vacances à la neige ». Cette faible proportion n'a pas beaucoup évolué depuis plus de dix ans [...].

Partir en vacances l'hiver est une pratique sociale bien moins répandue que les congés d'été. Le Centre de recherche pour l'étude et l'observation des conditions de vie (Crédoc) a interrogé en janvier 2023 un panel représentatif de Français, dans le cadre d'une enquête sur leurs « *conditions de vie et aspirations* ». Il en ressort que seulement 9 % des personnes interrogées partent en vacances à la montagne en hiver. [...]

L'enquête du Crédoc montre que les sports d'hiver restent marqués socialement et concernent surtout des groupes favorisés : 20 % des cadres interrogés sont partis à la montagne durant l'hiver 2023, soit trois fois plus que les personnes issues de la classe moyenne inférieure (7 %). Les hauts revenus (17 %) et les diplômés du supérieur (15 %) sont aussi surreprésentés, tout comme les moins de 25 ans et les résidents de l'agglomération parisienne. Ces différences restent dans le sillage de l'étude de 2010, hormis un léger décalage qui s'est opéré entre les hommes (11 %) et les femmes (7 %).

Source : Anne-Aël DURAND, « Moins de 10 % des Français partent en vacances au ski », *Le Monde*, 09/02/2024.

Épreuve composée

Cette épreuve comprend trois parties :

Partie 1 - Mobilisation des connaissances : il est demandé au candidat de répondre à la question en faisant appel à ses connaissances acquises dans le cadre du programme.

Partie 2 - Étude d'un document : il est demandé au candidat de répondre aux questions en mobilisant ses connaissances acquises dans le cadre du programme et en adoptant une démarche méthodologique rigoureuse de collecte et de traitement de l'information.

Partie 3 - Raisonnement s'appuyant sur un dossier documentaire : il est demandé au candidat de traiter le sujet :

- en développant un raisonnement ;*
- en exploitant les documents du dossier ;*
- en faisant appel à ses connaissances personnelles ;*
- en composant une introduction, un développement, une conclusion.*

Il sera tenu compte, dans la notation, de la clarté de l'expression et du soin apporté à la présentation.

Première partie : Mobilisation des connaissances (4 points)

Vous montrerez comment les rétributions symboliques peuvent expliquer l'engagement politique, malgré le paradoxe de l'action collective.

Deuxième partie : Étude d'un document (6 points)

Destinées sociales des femmes selon le groupe socioprofessionnel de la mère en 2022 (en %)

Groupe socioprofessionnel de la mère	Groupe socioprofessionnel de la femme						Ensemble
	A.E.	A.C.C.E.	C.P.I.S.	P.I.	Employées et ouvrières qualifiées	Employées et ouvrières peu qualifiées	
Agricultrices exploitantes [A.E.]	7,4	5,0	13,8	21,7	29,4	22,9	100
Artisanes, commerçantes et cheffes d'entreprise [A.C.C.E.]	0,7	9,3	22,0	25,1	25,6	17,4	100
Cadres et professions intellectuelles supérieures [C.P.I.S.]	0,6	3,4	51,3	29,0	11,8	3,9	100
Professions intermédiaires [P.I.]	0,2	5,0	33,3	35,2	19,0	7,3	100
Employées et ouvrières qualifiées	0,8	5,5	18,6	31,1	28,4	15,6	100
Employées et ouvrières peu qualifiées	0,3	3,0	9,4	23,8	31,5	32,1	100
Ensemble	0,8	4,6	20,9	28,2	26,2	19,2	100

Note : en raison des arrondis, le total ne fait pas toujours 100.

Champ : France, femmes de nationalité française, en emploi ou ayant travaillé, âgées de 35 à 59 ans à la date de l'enquête.

Source : INSEE, *Enquête emploi*, 2022.

Questions :

1. À l'aide des données du document, vous comparerez la destinée sociale des filles de cadres et professions intellectuelles supérieures et des filles d'employées et ouvrières peu qualifiées. (3 points)
2. À l'aide du document et de vos connaissances, vous mettrez en évidence les caractéristiques de la mobilité sociale des femmes. (3 points)

Troisième partie : Raisonnement s'appuyant sur un dossier documentaire (10 points)

Cette partie comporte trois documents.

Sujet : À l'aide de vos connaissances et du dossier documentaire, vous montrerez que la lutte contre le chômage nécessite la mise en œuvre de différentes politiques.

DOCUMENT 1

L'enquête mensuelle de conjoncture menée par la Banque de France depuis mai 2021 [...] montre, en effet, que plus d'une entreprise française sur deux rencontre actuellement des difficultés de recrutement. Cette proportion est en forte hausse par rapport au mois de mai 2021 où elle atteignait 37 %. Elle a, toutefois, légèrement reculé, depuis l'été 2022. Plus de 57 % des entreprises déclaraient alors rencontrer des difficultés de recrutement. [...]

Selon les données de l'INSEE, le taux de chômage était de 7,2 % fin 2022 en France. Cela représente près de 2,2 millions de personnes. La DARES indique qu'à la même époque environ 350 000 emplois n'étaient pas pourvus. Cette coexistence d'un chômage au-dessus du niveau de plein-emploi et d'emplois vacants peut sembler paradoxale. Elle résulte avant tout d'un mauvais appariement entre l'offre et la demande de travail que les réponses à l'enquête mensuelle de conjoncture de la Banque de France permettent d'éclairer.

Les qualifications et les compétences constituent un premier frein au recrutement mentionné par les chefs d'entreprise interrogés. C'est le cas de 18 % des entreprises d'intérim déclarant rencontrer des difficultés de recrutement. Pour les secteurs de l'industrie pharmaceutique, des équipements électriques et de l'édition, l'inadéquation des compétences des candidats aux postes proposés est mentionnée par près de 11 % des entreprises.

Source : www.lafinancepourtous.com, avril 2023.

DOCUMENT 2

Coût horaire de la main-d'œuvre en 2021 dans plusieurs pays de l'Union européenne (en euros)

	Suède	France	Allemagne	Pays-Bas	Danemark	Irlande	UE27
Salaire et traitement brut horaire moyen [1]	28,8	26,6	29,3	29,2	41,7	29,0	21,8
Cotisations sociales et autres à charge de l'employeur [2]	13,6	11,7	7,9	7,6	6,5	2,5	6,9
Coût horaire total de la main-d'œuvre [1 + 2]	42,4	38,4	37,3	36,9	48,3	31,7	28,7

Note : en raison des arrondis, le total ne correspond pas toujours.

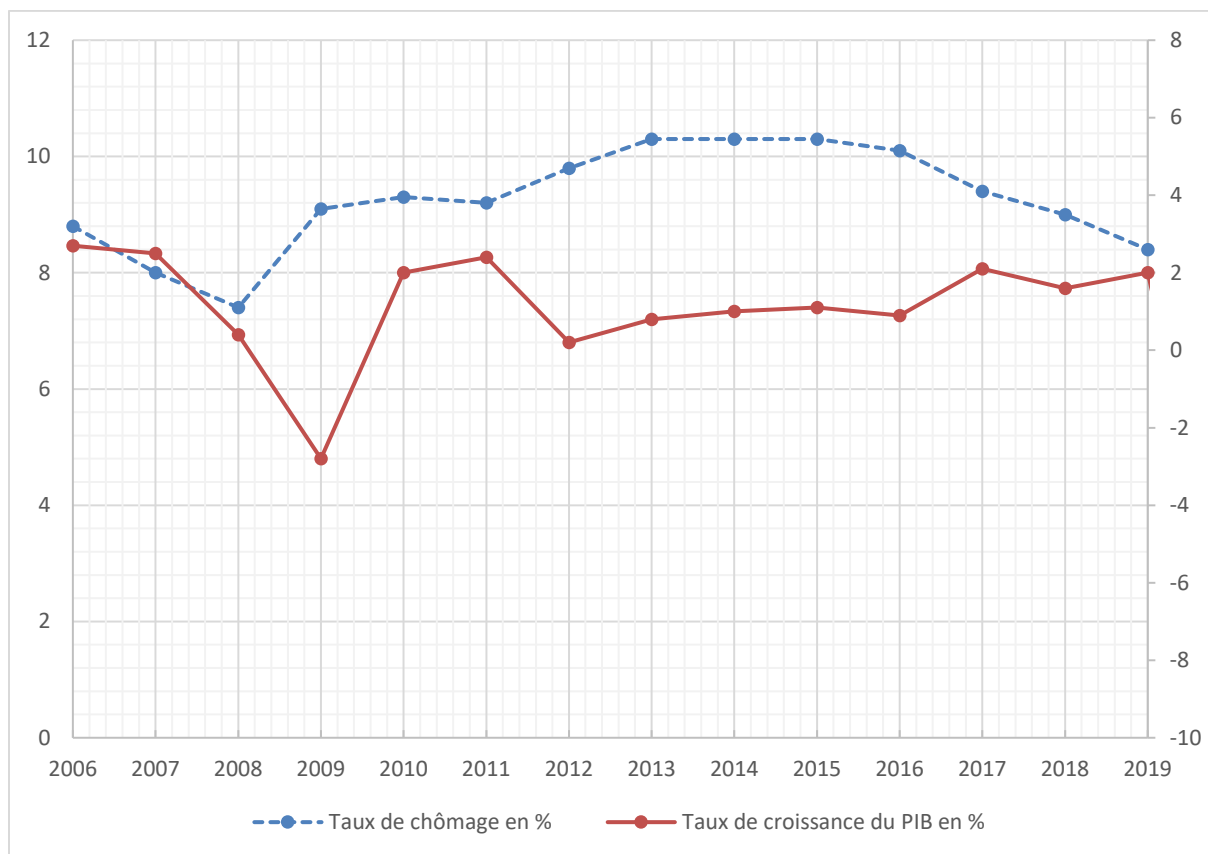
Lecture : en 2021, dans l'Union européenne à 27 pays, le coût horaire de la main-d'œuvre dans l'industrie, la construction et le tertiaire marchand pour les entreprises de 10 salariés ou plus s'élève en moyenne à 28,7 euros, dont 21,8 euros de salaire et traitement brut.

Champ : Union européenne à 27 pays, entreprises de 10 salariés ou plus dans les secteurs marchands.

Source : d'après INSEE, *Emploi, chômage, revenus du travail*, 2022.

DOCUMENT 3

Évolution du taux de chômage (échelle de gauche) et du taux de croissance du PIB (échelle de droite) en France (en %)



Source : d'après INSEE.